D:\PAO\LIBERAL 0413 du 11 Févier 2019.cdr
lundi 11 février 2019 01:47:47
Profil couleur : Désactivé

Composite Trame par défaut

16ème journée du championnat D1 :

Gbikinti s'offre la première place P.11

32e Sommet de l'Union Africaine:

Présidence en exercice de l 'UA, Kagamé passe le témoin à Al-Sissi P.11

Foncier :

Le gouvernement règlemente le transfert de propriété à un étranger P.5

LE LIBERAL

Bihebdomadaire Togolais d'Information, d'Analyse et d'Opinion

N° 0413 du Lundi 11 Février 2019 - 250 F CFA / Etranger 1€

Politique

Prochaines locales : Avec ou sans la C14 ?

Lors du Conseil des ministres du 30 janvier dernier, le Chef de l'Etat a instruit le Gouvernement de s'activer sur l'organisation prochaine des élections locales. Et selon nos informations, ces élections pourraient se tenir avant la fin du premier semestre de cette année. Une programmation qui met en difficulté les partis membres de la coalition des 14 partis de l'opposition qui n'ont pas encore eu le temps de digérer les conséquences amères du boycott des législatives du 20 décembre 2018. Faut-il rester dans la logique du boycott pour ces locales aussi ? Faut-il y participer ? Si oui, dans quelles conditions et surtout quelles explications servir aux militants pour justifier un tel choix ? La coalition est face au dilemme.

Après le boycott des dernières élections législatives, les leaders de la coalition des 14 partis politiques ont essuyé pas mal de critiques venant de la part des observateurs de la scène politique togolaise, des politologues et même des rangs de leurs partisans.

Ces derniers estiment que la coalition devait répondre au rendez-vous du 20 décembre vu qu'elle s'est bataillée pour obtenir la parité des sièges à la CENI avec l'appui de la facilitation de la CEDEAO...

Le Ministère de la Santé :

Guerre ouverte contre la vente illicite des médicaments P.5

Ces actes qui ternissent l'image de la justice:

Un charlatan escroc protégé par une autorité judiciaire P.8

Le PND du Togo impressionne au Forum Business à Paris P.8&10

CMJN

D:\PAO\LIBERAL 0413 du 11 Févier 2019.cdr
lundi 11 février 2019 01:47:52
Profil couleur : Désactivé

Composite Trame par défaut

LE LIBERAL

Reformes au Togo :

Un taux de près de 64% selon Revue annuelle de l'UEMOA

Lomé a abrité, ce 7 février, la 4ème édition de la Revue Annuelle des Réformes Politiques, Projets et Programmes de l'Union économique et monétaire ouest africaine (Uemoa) au Togo.

C'était à la faveur d'une séance de travail entre la délégation conduite par le Président de la commission, Abdallah Boureima et une délégation ministérielle ayant à sa tête le ministre de l'Economie et des finances, Sani Yaya.

A l'issue de l'évaluation effectuée par les équipes de la Commission de l'Uemoa, le Togo affiche un taux de mise en œuvre des réformes de 63,9% en 2018 contre 61,9%en 2017. Soit une progression de 2 points. Cette performance témoigne de la bonne progression du Togo dans la mise en œuvre des directives de l'institution, notamment en matière de gouvernance économique et des réformes pour renforcer l'intégration sous régionale.

Selon Sani Yaya, « le gouvernement poursuivra la mise en œuvre progressive des réformes nécessaires en vue d'apporter des réponses innovantes aux besoins et préoccupations des populations ».■

Pharmacies de garde à Lomé

Semaine du 04/02/2019 11/02/2019

BOULEVARD : Bd. Du 13 Janv. Doulassamé22 21 65 49
BEL AIR : Non loin de RAMCO et de l'hôtel Palm Beach22 21 03 21
KPEHENOU : Boulevard HOUPHOUET - BOIGNY 22 21 32 24
OLIVIERS : Bd. Houphet Boigny 22 27 04 34
OCAM : Rue de l'ENTENTE 22 21 62 05
MAIRIE : Face Mairie 22 21 26 39
Ste MARIE : Face Super Marché Tokoin-RAMCO 22 21 85 58
GBOSSIME : Face Marché Gbossimé 22 22 50 50
SOURCE DE VIE : Face Collège Protestant22 22 45 71
St PAUL : Bd. Jean Paul II 22 22 46 72
FOREVER : Tokoin Forever, Face Garage Central Administratif22 26 11 77
FRATERNITE : Hedzranawé près de la Clinique St Joseph 2 2 26 81 55
APOTHEKA : Face siège Fédération Togolaise de Football, route de Kegué22 61 57 57
KLOKPE : Derrière la Foire Togo 2000 96 80 10 03
UNION : Boulevard Malfakassa, face crèmerie BAMUDAS - BE KPOTA 22 27 71 64
O GRAIN D'OR : Carrefour Zorrobar, Grand contournement 22 70 06 90
CITE : Bd. du 30 Août22 25 01 25
BESDA : Adidogomé-Aménopé, Route de Kpalimé22 51 05 29
EPIPHANIA : Rue de La Pampa, Carrefour AGBEMADON, ADIDOGOME70 40 10 52
CONSEIL : Carrefour du CEG Sagbado Logote70 21 56 53
NATION : Face ancien Marché TOTSI22 25 99 65
DELALI : En face de l'hôpital de Cacaveli à 100m entre la Cour d'Appel et le marché de Cacavéli22 25 06 90
VERTE : Face Ecole du Parti Klikamè22 25 03 26
LAUS DEO : Route de Léo 2000, face clinique Besthesda - quartier Adidoadin22 25 15 05
ARC-EN-CIEL : Agoè-Télessou, à 50m du Carrefour Margot70 42 50 00
De La VICTOIRE :Avédji Wéssomé, voie douane Adidogomé-carrefour Limousine (Après les rails) 70 45 74 92
SATIS : Agoè-Logopé sur la voie de 50m, côté Est du C.E.G. Agoè-nyivé Ouest (CEG Agoè-Koshigan)70 44 85 17
St ESPRIT : Sur la bretelle Agoè-Nyivé Kégué, Face au CEG Agoè- Est70 40 29 06
St MICHEL : Située à Agoenyivé entre la Brasserie BB et l'espace Télécom22 51 70 22
EXCELLENCE : Agoe Demakpoe Voie CEDEAO22 51 77 87

LE LIBÉRAL, c'est tous les lundis et mercredis chez votre marchand de journaux

D:\PAO\LIBERAL 0413 du 11 Févier 2019.cdr
lundi 11 février 2019 01:47:54
Profil couleur : Désactivé

Composite Trame par défaut

Politique

Prochaines locales : Avec ou sans la C14 ?

Lors du Conseil des ministres du 30 janvier dernier, le Chef de l'Etat a instruit le Gouvernement de s'activer sur l'organisation prochaine des élections locales. Et selon nos informations, ces élections pourraient se tenir avant la fin du premier semestre de cette année. Une programmation qui met en difficulté les partis membres de la coalition des 14 partis de l'opposition qui n'ont pas encore eu le temps de digérer les conséquences amères du boycott des législatives du 20 décembre 2018. Faut-il rester dans la logique du boycott pour ces locales aussi ? Faut-il y participer ? Si oui, dans quelles conditions et surtout quelles explications servir aux militants pour justifier un tel choix ? La coalition est face au dilemme.

Après le boycott des dernières élections législatives, les leaders de la coalition des 14 partis politiques ont essuyé pas mal de critiques venant de la part des observateurs de la scène politique togolaise, des politologues et même des rangs de leurs partisans. Ces derniers estiment que la coalition devait répondre au rendez-vous du 20 décembre vu qu'elle s'est bataillée pour obtenir la parité des sièges à la CENI avec l'appui de la facilitation de la CEDEAO.

Une participation électorale qui aurait pu permettre aux partis membres de ce regroupement de continuer par siéger au Parlement avec la latitude de participer à l'élaboration des lois de la République et de contrôler l'action du gouvernement en tant que « contre-pouvoir » comme le recommandent les pratiques républicaines. Mais, pour avoir fait le choix de laisser passer cette opportunité en tirant trop sur la corde, la C14 a fini par perdre le soutien de certaines chancelleries occidentales et de certains Chefs d'Etat de la sous-région plutôt favorables au départ à leurs revendications.

Même dans les rangs de ses partisans, beaucoup n'ont pas adhéré au choix hasardeux du boycott.

Néanmoins, pris individuellement, les partis membres de la coalition n'ont pas été unanimes sur la logique du boycott. Mis à part le MCD de Me Tchassona Traoré qui avait eu très tôt le courage de dénoncer cette posture maladroite pour appeler ses militants à aller se faire enrôler lors des opérations de recensement d'autres partis comme « Le Togo autrement » de Fulbert Attisso et bien d'autres n'ont pas souscris à la posture du boycott.

Les conséquences politiques qui découlent de ce choix sont fâcheuses pour la coalition. Désormais, aucun de ses membres ne sera présent à l'hémicycle pour faire obstruction à certaines velléités de la majorité. Une situation qui met mal à l'aise certaines formations de ce regroupement qui expriment en « catimini » leur sentiment de regret par rapport à ce rendez-vous manqué du 20 décembre 2018.

Les responsables de la coalition n'ont pas encore fini de liquider leurs incompréhensions lorsque le gouvernement réuni en conseil des ministres le 30 janvier dernier a pris la décision sous l'impulsion du Chef de l'Etat de mettre en branle la machine électorale pour l'organisation prochaine des locales. « Le Président de la République a également demandé au Gouvernement, dans le cadre de la poursuite des réformes de faire le point sur les activités nécessaires à l'organisation des élections locales.

Le Ministre chargé de l'administration territoriale présentera une communication en conseil des ministres sur la question » nous renseignait le communiqué ayant sanctionné les travaux.

Face à ce nouveau scrutin qui se profile à l'horizon, les partis membres de la coalition se déchirent sur un dilemme : faut-il y participer ou boycotter ? Sur la question, les leaders sont divisés et ne savent pas quelle démarche commune adopter. Les uns, plus réalistes, prônant la participation, les autres comptant toujours sur la mobilisation populaire pour faire changer la donne, restent campés sur la logique du boycott. Une situation qui met la coalition de plus en plus en difficulté.

De sources proches de la coalition, les relations ne sont pas au beau fixe au sein du groupe. Et le dernier communiqué du CAR informant ses collègues de la coalition de sa décision de ne pas prendre part au prochain conclave qui se tiendra ce mardi (demain), ne vient que confirmer le malaise qui sévit dans le camp de cette frange de l'opposition.

De l'avis de plusieurs observateurs nationaux, boycotter aussi les prochaines élections locales, serait un choix suicidaire pour la coalition dans la mesure où ces élections leur offrent la possibilité de prendre le contrôle de certaines collectivités territoriales pour des actions futures d'envergure. Dans l'opinion, beaucoup sont ceux qui souhaitent également que la coalition puisse prendre part à ces échéances électorales pour ne pas laisser un boulevard au pouvoir de Faure Gnassingbé. Même du côté du Gouvernement, contrairement à ce que l'on pourrait penser, on se montre ouvert et disposé à ouvrir une brèche à la C14 pour lui permettre de participer aux prochaines élections locales. « Je souhaite que ceux qui n'ont pas pu participer aux législatives, puissent participer aux locales. Peut-être, une formule sera trouvée pour leur permettre de s'inscrire sur les listes électorales, puisque la C14 avait boycotté les législatives. Il faudra trouver cette formule pour leur permettre de retrouver le train. Nous souhaitons donc que les gens puissent revenir à de meilleurs sentiments et voir au bout le développement du Togo », avait lâché le ministre en charge de la sécurité et de la protection civile, le Général Yark Damehane en marge du dernier salon international de la sécurité et de la défense.

Rappelons que les dernières élections locales au Togo ont été organisées en 1987. Depuis, ce type de scrutin ne s'est plus déroulé dans notre pays alors que l'article 141 de la Constitution stipule que la République togolaise est organisée en collectivités territoriales sur la base du principe de la décentralisation dans le respect de l'unité nationale.

La coalition peut-elle se permettre de manquer un tel rendez-vous ? Le temps nous le dira.

D:\PAO\LIBERAL 0413 du 11 Févier 2019.cdr
lundi 11 février 2019 01:47:56
Profil couleur : Désactivé

Composite Trame par défaut

LE LIBERAL

Le MIFA devient une Société anonyme

Le Mécanisme incitatif de financement agricole (MIFA) change de statut. Le gouvernement a décidé mercredi 6 février en Conseil des ministres de transformer cette structure fondée sur le partage des risques en Société anonyme (SA).

Cette nouvelle orientation donnée au MIFA se justifie non seulement par les résultats concluants enregistrés 6 mois après le démarrage de la phase pilote du projet mais également par l'intérêt suscité par le Mécanisme auprès des acteurs du secteur agricole.

Le nouveau montage institutionnel est centré sur un modèle de partenariat public privé, indique le gouvernement. Il devrait mieux répondre aux attentes des acteurs du secteur agricole et de ses partenaires. De plus, il servira de cadre approprié pour une plus grande mobilisation des investissements du secteur privé pour la poursuite des actions inscrites à l'agenda du MIFA.

Cette importante annonce des autorités intervient une semaine après la décision du Conseil d'administration du Fonds international pour le développement agricole (FIDA) d'injecter 20 milliards de FCFA dans le MIFA.

Cette facilité d'une durée de six (06) ans à partir de cette année, a trois composantes en lien avec les piliers du MIFA. Il s'agit : d'un appui technique au développement des chaînes de valeur agro-pastorales et à l'accès au marché (38%), d'un appui au développement des produits financiers (45%), et d'un appui institutionnel au MIFA (17%).

Outre le FIDA, la Banque ouest africaine de développement (BOAD) a également donné son accord de principe pour accompagner le MIFA en mettant à la disposition des banques partenaires du projet, des lignes de crédits devant servir au financement des activités des différents acteurs affiliés au programme.

Le MIFA lancée le 26 juin 2018 par le Chef de l'Etat Faure Gnassingbé vise à porter l'apport des banques au financement de l'agriculture et des chaînes de valeur à 5% au bout de 5 ans contre 0.3% actuellement. Le but visé est de générer des emplois décents et massifs pour les jeunes et les femmes et offrir des opportunités d'affaires aux PME/PMI.

Rappelons qu'en 6 mois de mise en œuvre, près de 12 000 agriculteurs ont été touchés sur une prévision de 6000 au départ. Tandis que plus d'un milliard de FCFA de crédit a été débloqué au profit des coopératives.

Booster davantage l'économie togolaise :

Vers la mise en place d'un nouveau cadre d'investissement

Le gouvernement envisage de réformer le cadre des investissements au Togo. A ce sujet, le Ministre de l'économie et des finances, Sani Yaya a au cours d'une présentation faite mercredi en Conseil des ministres levé un coin de voile sur les objectifs d'une telle initiative.

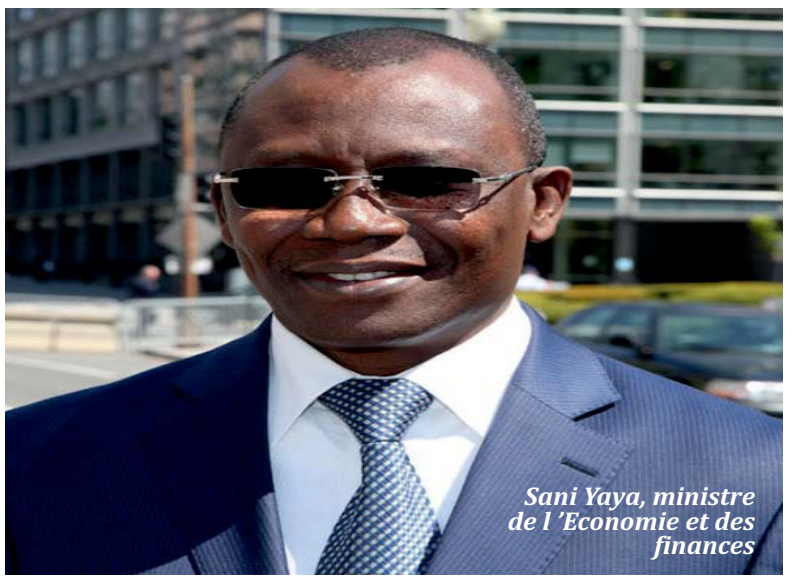

Sani Yaya, ministre de l 'Economie et des finances

Selon le ministre Sani Yaya, la démarche consistera à procéder à une réforme du cadre existant, en vue de le rendre plus attractif pour les investisseurs, tout en assurant leur juste contribution aux finances publiques.

A cet effet, « un meilleur ciblage de la dépense fiscale pourrait encourager et orienter l'activité économique, et permettre de réduire la dépense fiscale tout en maintenant une attractivité suffisante auprès des investisseurs », indique le communiqué du Conseil des Ministres, qui s'est appuyé sur le rapport d'une analyse détaillée du cadre des investissements et de l'ensemble des textes déterminants.

Pour ce faire, certaines dispositions des codes des investissements et minier devraient être modifiées. En outre, les pouvoirs publics devraient procéder à la mise en place d'un écosystème, d'une gouvernance, de dispositifs de prospection et d'accompagnement.

L'objectif à terme est de simplifier et de renforcer l'accompagnement des investisseurs. Cette refonte devrait permettre de mobiliser de façon optimale des ressources du secteur privé dont la contribution à la mise en œuvre du Plan national de développement (PND) est estimée à 65%.

La Commission de l'UEMOA a tenu sa 4ème revue annuelle des reformes, Politiques, Projets et Programmes communautaires à Lomé

Pour analyser et revoir sa politique de bonne gouvernance dans la sous-région, la commission de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) a tenu sa 4ème réunion annuelle dans la capitale togolaise ce Jeudi le 07 Février 2019.

En effet, chaque année, la commission de l'UEMOA passe en revue avec le Gouvernement, les résultats de l'évaluation de la mise en œuvre effective des projets et programmes des communautés. Une réunion présidée par le Président de la commission de l'UEMOA et le Ministre de l'économie et des finances du Togo Sani Yaya.

Dans son discours de circonstance, le Président de la commission ABDALLAH BOUREIMA a salué l'effort de tous les pays membres de cette organisation sous régionale et a félicité le Ministre Sani Yaya à la tête du ministère de l'économie et des finance qui assure la

Suite à la page 8

D:\PAO\LIBERAL 0413 du 11 Févier 2019.cdr
lundi 11 février 2019 01:47:58
Profil couleur : Désactivé

Composite Trame par défaut

Foncier : Le gouvernement règlemente le transfert de propriété à un étranger

Au Togo, les réformes dans le secteur du foncier se poursuivent. Les dernières en date sont ceux relatives au transfert de propriété d'un citoyen togolais à un étranger ainsi que la protection des baux d'une durée ferme supérieure à neuf (9) ans.

Ces deux dispositions ont été l'objet d'un projet de décret pris mercredi 6 février 2019 en Conseil des ministres. D'après les termes de ce projet « tout transfert de propriété ainsi que toute constitution de droits réels sur un immeuble situé sur le territoire national, consentis par un citoyen togolais à un étranger », devra être dorénavant soumis à une autorisation préalable de la part des autorités compétentes.

Komi Selom Klassou, chef du Gouvernement

L'initiative vise en réalité à protéger davantage les citoyens togolais, en régulant les transferts de propriété foncière de ces derniers aux étrangers.

Cette nouvelle mesure prise par le gouvernement vient s'ajouter aux nombreuses décisions prises antérieurement dont l'objectif est d'améliorer le climat des affaires et rendre l'environnement du foncier plus sécurisé.

Ces décisions ont permis au pays de réduire sensiblement « le temps nécessaire au transfert de propriété », selon le Doing Business 2019. Elles ont également servi de terreau à l'accroissement de la « la transparence en rendant l'information sur les plans cadastraux et la propriété foncière librement accessible à tous les citoyens. »

Depuis le début de cette année, plusieurs autres réformes ont été lancées, notamment l'instauration d'un tarif forfaitaire de 35 000 FCFA pour les opérations de transfert de propriété, la fusion des procédures inhérentes pour plus célérité, la mise en place d'une plateforme électronique pour recueillir les plaintes, etc.

Le Ministère de la Santé :

Guerre ouverte contre la vente illicite des médicaments

La vente des médicaments de rue est désormais interdite au Togo. C'est ce qui ressort du dernier communiqué rendu public par le Ministre en charge de la santé, le Professeur Moustapha Mijiyawa. Désormais, une autorisation préalable est requise avant toute activité relative à ce domaine qui, rappelons-le, est réservé exclusivement aux pharmaciens conformément au code de la santé. Une manière de mettre de l'ordre dans un secteur où les activités poussent comme des champignons dans les coins de tous les quartiers.

« L'importation et la distribution des médicaments et autres produits de santé au Togo sont strictement encadrés par la loi n°2009-007 du 15 mai 2009 portant code de la santé publique en République togolaise et ses textes d'applications et par la loi n°98008 du 18 mars 1998 portant contrôle des drogues.....Considérant l'importance du médicament dans la vie de l'être humain, le ministre de la santé publique et de l'hygiène rappelle que toutes les activités relatives à l'achat, à la préparation, à la détention, à la vente, et à la dispensation du médicament relèvent du monopole des pharmaciens conformément au code de la santé » C'est en ces termes que le ministre de la santé prévient tous les acteurs impliqués dans la commercialisation des produits de santé, précisant que tous les contrevenants à ces dispositions s'exposent à des sanctions prévues par la loi.

En Afrique en général et au Togo en particulier, la vente des médicaments dans la rue est une pratique très répandue. Il n'est pas rare de voir ces produits installés au bord de la route ou dans les coins du quartier. De qualité douteuse, ces médicaments dont la consommation provoqua des répercussions très fâcheuses sur la santé des consommateurs sont importés des pays traditionnellement peu rigoureux sur le respect des normes internationales en matière de fabrication des produits de santé (le Nigéria et quelques pays d'Asie).

Affectée par la faiblesse de leur pouvoir d'achat, les populations démunies se tournent souvent vers ces médicaments de rue qui sont à moindre frais pour résoudre les différents problèmes de santé auxquels elles sont confrontées. Dans les villes et surtout dans les campagnes, il est très rare de voir une personne se diriger vers une pharmacie pour un mal de tête ou de ventre ou même pour une crise de paludisme. Lorsqu'on se sent malade, ou on a un proche malade, le premier reflexe est d'aller chez la bonne femme du quartier qui vend les médicaments de rue pour lui exposer d'abord le mal dont on souffre et lui demander ensuite de trouver les médicaments qui peuvent le guérir. Or, de l'avis de la plupart des médecins, la composition chimique de ces médicaments ne respecte pas les normes internationales en la matière. Ce qui est naturellement, source de plusieurs maladies dont le cancer et autres maladies de reins etc.

Cette mesure prise par le ministre de la santé est à saluer. Néanmoins, il faudra interpeler le Gouvernement à faire l'effort nécessaire pour doter tout le territoire national de pharmacie pour que les citoyens ne soient pas obligés de se tourner vers les bonnes femmes du quartier avant de se procurer des médicaments.

Roger GBESSIA

D:\PAO\LIBERAL 0413 du 11 Févier 2019.cdr
lundi 11 février 2019 01:48:41
Profil couleur : Désactivé

Composite Trame par défaut

LE LIBERAL

Corruption et infractions assimilées :

Le plan stratégique 2019-2023 de lutte contre le fléau validé par la HAPLUCIA

La Haute Autorité de Prévention et de Lutte Contre la Corruption et les Infractions Assimilés (HAPLUCIA) a validé un plan stratégique qui va guider des actions sur la période 2019-2023, le vendredi dernier. C'était au cours d'un atelier présidé par la ministre de la planification du développement et de la coopération, Mme Ayawavi TIGNOKPA en présence de plusieurs acteurs nationaux et internationaux.

Ce plan, à en croire le premier responsable de la HAPLUCIA, M. M. Essohana Wiyao, définit les différentes stratégies et moyens d'actions, les lignes directrices que l'institution suivra durant les prochaines années. Il est axé pour un premier temps sur le renforcement et la sensibilisation des différents acteurs sur l'ensemble du territoire sur la nécessité d'endiguer ce mal que constitue la corruption dans notre pays. " La corruption est une menace grave qui pèse non seulement sur le développement mais aussi sur l'Etat de droit, sur la sécurité et la stabilité des Etats.", a t'il rélevé.

Entre autres chantiers majeurs et prioritaires issus du plan stratégique 2019-2023 de la HAPLUCIA, la mise à jour du cadre juridique et institutionnel pour lutter contre la corruption, l'élaboration et la mise en œuvre d'une stratégie nationale de la lutte contre la corruption, redynamisation du cadre de concertation des acteurs publics, privés et de la société civile sur la corruption.

La haute autorité escompte par ailleurs mener des actions en justice contre les auteurs d'actes de corruption dans le cadre des divers détournements de fonds et de malversations financières dans les comptes de la dernière CAN des Éperviers du Togo, ainsi que ceux de la construction de la route Lomé-Vogan.

Jeu tombola hight-perf :

Total Togo a fait des heureux gagnants

Total Togo a récompensé ce vendredi 08 février ses fidèles clients, heureux gagnants du jeu tombola High-Perf. La cérémonie s'est déroulée à la station Total Lomé II en présence du Directeur pays de la société pétrolière ainsi que de diverses personnalités.

Pour Nommant Nestor Honyigloh, Directeur Réseau de Total Togo, il s'agit pour la société d'assumer ses responsabilités vis à vis des clients à travers des offres de fidélisation. Lubrifiant de qualité, high-perf bonifie les moteurs des engins, les rend plus viables et procure une expérience inouïe et plaisante.

Le 1er jeu total excelium Togo a fait trois gagnants. Il s'agit de Mlle Koupokpa qui a fait son achat à la station Cacaveli et qui repart avec un bon de 50 litres de carburant le mois, Mme Fofana Fatoumata (aéroport de Lomé) qui repart avec 150 litres en 3 mois, et M. Attisso Akoli (Adidogomé) qui gagne 300 litres en 6 mois. Le 2e tirage gros lot a fait deux gagnants qui sont répartis avec une moto de marque Sanili chacun. Il s'agit des sieirs Lalibi Nourinou et Kodjona Djifanou.

Ce jeu tombola a bénéficié du concours de LONATO qui l'a autorisé et certifié les gagnants après supervisions du tirage par un huissier de justice.

Frédéric Rivière, Directeur Général de Total Togo a réaffirmé la volonté de la société à faire le bonheur de sa clientèle à travers des offres de confort et exhorté les heureux gagnants à s'approprier le code de la route et les règles de courtoisie sur la route.

Les heureux gagnants n'ont pas manqué de témoigner leur gratitude face à la bonne surprise et exprimé leur volonté de continuer avec la société. C'est notamment le cas de M. Lalibi qui ne s'est pas empêché d'improviser un a capella surplace faisant des éloges à la boîte.

Cette cérémonie a également été l'occasion pour Total Togo d'annoncer son partenariat avec Gozem, la nouvelle société de transport urbain digitalisé et qui offre plus de facilité à travers son application smartphone qui permettent de rendre le transport plus simple et plus viable.

Démocrate

D:\PAO\LIBERAL 0413 du 11 Févier 2019.cdr
lundi 11 février 2019 01:48:46
Profil couleur : Désactivé

Composite Trame par défaut

OTR
OFFICE TOGOLAIS DES RECETTES

LE LIBERAL
Hebdomadaire Togolais d'Information, d'Analyse et d'Opinion

Récépissé N°0416/23/12/10/HAAC
du 23 décembre 2010

Directeur de la Publication
PETCHEZI P. D. Fabrice

Comité de Rédaction
PETCHEZI Fabrice
Alain TCHEDRE
Prosper AWIH
Dick MESSAN (Stagiaire)
Cyrille SABLASSOU

Correcteur
S. Didier

Infographie
JPB

Adresse
Route du Contournement CEDEAO,
Agoè Démakpoè, non loin des rails
Tél: +228 90 15 87 53
+228 22 42 83 46
13 BP 152 Lomé-TOGO

Imprimerie
Direct Sprint

Tirage
1000 exemplaires

CMJN

D:\PAO\LIBERAL 0413 du 11 Févier 2019.cdr
lundi 11 février 2019 01:48:48
Profil couleur : Désactivé

Composite Trame par défaut

LE LIBERAL

Ces actes qui ternissent l'image de la justice:

Un charlatan escroc protégé par une autorité judiciaire

Malgré les efforts du gouvernement, la justice togolaise peine toujours à marquer des points aux yeux de l'opinion. Même s'il existe chez certains juges, une volonté manifeste de faire évoluer les choses, il y a toujours des brebis galeuses dont les méthodes peu orthodoxes jettent du discrédit sur la justice togolaise.

Des scandales judiciaires on en dénombre et ça devient beaucoup plus préoccupant quand certaines autorités judiciaires s'en mêlent au nom des intérêts mesquins.

Une affaire qui oppose un charlatant à un citoyen éclabousse une haute autorité dans l'appareil judiciaire. De quoi s'agit il? Un monsieur se fait arnaquer part un sois disant charlatant qui prétendait aider spirituellement son client afin de résoudre un problème qui lui tient à cœur.

Le fameux charlantant véreux parvient à soutirer de façon malicieuse plusieurs millions mais parvient pas à résoudre le problème pour lequel il était payé. Le client ira même prendre l'engagement de verser 10 millions au fameux charlatan si jamais il obtenait satisfaction.

Les mois passent et le monsieur fini par se rendre compte qu'il était victime d'une escroquerie. Il décide d'arrêter tout mais contre toute attente, le charlantant escroc assigne son client en justice réclamant les 10 millions promis alors qu'il n'a pas rempli sa part de contrat. L'affaire encore pendante devant la justice prend une autre allure qui surprend. Avec le soutien d'une haute personnalité de la justice dont nous taisons, pour l'instant, le nom, Il est, en effet, demandé au monsieur de verser 30 millions fcfa. La victime parvient à verser une caution de 3 millions et bénéficie d'une liberté provisoire après 48 heures d'incarcération.

Voila comment des individus sans scrupule escroquent allègrement des pauvres citoyens avec la bénédiction de ceux qui sont chargés de rendre justice. Le palais de justice ne saurait être le lieu privilégié ou règne l'injustice. Il urge que les plus hautes personnalités de la justice prennent de la hauteur donne l'exemple et évitent de se compromettre au point de ternir l'image de la justice déjà en souffrance.

Tom

Le PND du Togo impressionne au Forum Business à Paris

« Innovation, nouveaux modèles : le dynamisme des économies africaines »*. C'est le thème du Forum Business Afrique organisé par le Conseil des investisseurs français en Afrique (CIAN) ce 8 février à Paris. Sur cette thématique, le Togo se révèle l'un des meilleurs innovateurs. Sur plusieurs aspects, le Plan national de développement 2018-2022 a été apprécié par les participants à cette assise des hommes d'affaires et investisseurs du continent africain, des membres du MEDEF et d'autres investisseurs.

Au cœur de cette appréciation des participants, le Mécanisme incitatif de financement agricole fondé sur le partage de risques, la stratégie en matière de promotion des énergies renouvelables, l'inclusion financière, ...

Un des moments forts de la rencontre a été la présentation du Baromètre de l'investissement, réalisé pour la première fois par le CIAN, *basé essentiellement sur la perception que les opérateurs économiques ont de l'évolution des économies africaines et de leurs perspectives.*

Pour réussir à positionner le Togo dans cette rencontre de haut niveau, une forte délégation du Togo constituée de membres de gouvernement et d'acteurs du secteur privé était au front. Entre autres, il y avait le nouveau Ministre du commerce Kodjo Adedze, accompagné de Sandra

Suite à la page 10

La Commission de l'UEMOA a tenu sa 4ème revue annuelle des reformes, Politiques, Projets et Programmes communautaires à Lomé

Suite de la page 4

politique de la revue.

Conformément aux dispositions aux dispositions de la décision du conseil des Ministres du 19 décembre 2013, cette revue annuelle a été précédée d'une revue technique qui est sanctionnée par un mémorandum adopté par consensus. Au cours de cette revue technique les autorités togolaise et les membres de l'UEMOA ont travaillé dans une ambiance festive et avec une franche collaboration et de professionnalisme.

Bonne nouvelle pour le Togo qui a connu des progressions à l'issue des travaux d'évaluation, il ressort qu'en 2018, notre pays a affiché un taux de mise en œuvre des reformes de 63,9 pourcent contre 60,9 en 2017.

Notons que juste après la réunion, le Président de la commission et le Ministre SANI YAYA iront rendre compte au Président de la République Faure GNASSINGBE et au Premier Ministre Selom KLASSOU

Cyrille SABLASSOU

D:\PAO\LIBERAL 0413 du 11 Févier 2019.cdr
lundi 11 février 2019 01:48:51
Profil couleur : Désactivé

Composite Trame par défaut

D:\PAO\LIBERAL 0413 du 11 Févier 2019.cdr
lundi 11 février 2019 01:48:53
Profil couleur : Désactivé

Composite Trame par défaut

LE LIBERAL

OPTION SANTE

Le foie, un organe multifonctions

Organe volumineux, le foie avec ses 1,5 kg chez l'adulte, est la plus grande glande de l'organisme. De forme ovoïde, il se situe sous le diaphragme. Le foie et la vésicule biliaire assurent un certain nombre de fonctions essentielles de l'organisme. Du fait de l'importance de cet organe, les maladies qui l'affectent sont souvent préoccupantes.

La glande la plus volumineuse de l'organisme

Le foie est la glande la plus volumineuse de l'organisme et il assure plusieurs fonctions importantes. Il présente un aspect rouge brunâtre. Il est très richement vascularisé, ce qui lui confère cette couleur foncée.

Pas moins d'un litre et demi de sang traverse cet organe chaque minute. Il est composé de deux parties, un lobe droit volumineux et un lobe gauche plus petit. Il est situé pour sa plus grande partie du côté droit de la cavité abdominale, juste au-dessus du duodénum.

Un quart du volume du foie seulement est nécessaire pour faire fonctionner l'organisme normalement. Cette glande possède également d'importantes capacités de régénération. Si l'on en retire une partie, de nouvelles cellules se fabriquent, permettant ainsi au foie restant de grossir et retrouver sa taille initiale.

Le rôle du foie

Le foie assure de nombreux rôle au sein de l'organisme :

L'une des fonctions principales du foie et de la vésicule biliaire est relative à la digestion et à la production d'enzymes digestives qui sont déversées dans l'intestin grêle ;

Il aide aussi à contrôler le métabolisme et collabore avec le système immunitaire du corps pour combattre les cellules et substances nocives qui menacent l'organisme (par un phénomène appelé "phagocytose") ;

Le foie aide l'organisme à digérer les graisses en sécrétant de la bile qui se déverse dans le duodénum ;

Il détruit aussi les globules rouges, synthétise l'urée afin d'excréter les déchets azotés, produit le fibrinogène utilisé dans le processus de coagulation du sang, stocke le glycogène, intervient dans le métabolisme et dans le stockage des vitamines et produit entre autres des substances protectrices et anti-toxiques ;

C'est lui qui va capturer, transformer et rendre inoffensifs les toxiques auxquels nous pouvons être exposés en mangeant, buvant ou en respirant.

La vésicule productrice de bile

La vésicule biliaire sert à concentrer et à stocker la bile, qui est produite sous une forme diluée par le foie, et à sécréter cette bile dans les canaux cystiques pour la déverser dans le duodénum, où sa fonction sera d'aider à la digestion. La bile est composée de cholestérol, de sels biliaires et de pigments biliaires.

Lavésicule biliaire elle-même est un organe verdâtre, mesurant environ 7,5 cm de long, situé sous le foie, légèrement sur le côté. La vésicule biliaire n'est pas nécessaire à la survie de l'homme : son ablation ne provoque pas d'effets secondaires graves.

La cristallisation des sels biliaires dans la vésicule peut donner lieu à l'apparition de calculs biliaires, ce qui nécessite souvent une intervention chirurgicale.

Des affections multiples

Les affections pouvant nuire au bon fonctionnement du foie sont multiples. Elles peuvent être dues à l'exposition à des toxiques (comme l'alcool), des virus (comme le virus de l'HépatiteC et de l'HépatiteB), des anomalies génétiques, des désordres métaboliques, des maladies cancéreuses…

Ces maladies du foie peuvent se manifester par différents symptômes :

Fatigabilité ;

Troubles rénaux ;

Troubles sexuels ;

Jaunisse, augmentation du volume de l'abdomen, œdème, etc.■

Source : Docticimo

Le PND du Togo impressionne au Forum Business à Paris

Suite de la page 8

Johnson conseillère du Président de la République, de Germain Meba, Président de la Chambre de commerce du Togo et de Calixte Madjoulba, Ambassadeur du Togo en France.

Le CIAN est une organisation patronale privée française qui rassemble les entreprises industrielles et de services, grands groupes ou PME-PMI, investies en Afrique. Ses sociétés membres génèrent ensemble près de 80% de l'activité économique française en Afrique. Grâce à un réseau influent et une expertise africaine reconnus, il leur apporte un soutien et des solutions pragmatiques aux difficultés liées à leur développement sur un marché africain porteur mais complexe à appréhender.

Depuis sa validation et son adoption en Conseil des ministres, le Plan national de développement 2018-2022 est le principal document de référence en matière de planification et d'actions du gouvernement de la République Togolaise. Ce document stratégique a pour objectif de transformer structurellement l'économie, pour une croissance forte, durable, résiliente, inclusive, créatrice d'emplois et induisant l'amélioration du bien-être social. Pour sa mise en œuvre, il est nécessaire de mobiliser 4622,2 milliards FCFA (environ 8,3 milliards $).■

D:\PAO\LIBERAL 0413 du 11 Févier 2019.cdr
lundi 11 février 2019 01:48:55
Profil couleur : Désactivé

Composite Trame par défaut

32e Sommet de l'Union Africaine:

Présidence en exercice de l 'UA, Kagamé passe le témoin à Al-Sissi

Le Premier Ministre du Cameroun, Joseph Dion Ngute représente le Président Paul Biya, aux travaux prévus du 10 au 11 février 2019 à Addis-Abeba, en Éthiopie.

Comment autonomiser l'Union Africaine ? La problématique est au cœur du 32e Sommet de l'UA. En effet, l'objectif des États membres est que l'Afrique finance elle-même les trois quarts des programmes de l'institution. En juillet 2016, ils se sont accordés pour instaurer une taxe de 0,2% sur les importations de certains produits. Cependant, 24 États membres l'appliquent, soit moins de la moitié.

À l'ordre du jour

Les assises d'Addis-Abeba devraient permettre aux participants de s'accorder sur le nouveau barème des cotisations. En plus, l'Union Africaine doit également faire face aux crises politiques.

Réformes envisagées

Elles portent notamment sur :

– l'adoption du nouveau barème de contribution,

– la réforme du Conseil de paix et de sécurité,

– le suivi de la transformation du NEPAD en Agence de développement de l'Union Africaine,

– la réforme des organes de l'Union, tels que le Parlement panafricain, la Cour africaine des droits de l'Homme et des peuples et la Commission africaine des droits de l'Homme et des peuples.

Les spécificités du 32e Sommet

Ce 32e Sommet de l'UA, marque un tournant décisif dans l'histoire de l'institution, parce qu'il est le premier à se tenir selon le format de la réforme, qui veut que les 55 chefs d'États et de gouvernement ne se réunissent qu'une fois l'an en février et que le deuxième Sommet de l'année soit désormais une réunion de coordination entre le bureau de la conférence. Aussi ce Sommet devra-t-il procéder à l'adoption de plusieurs rapports approuvés par le Conseil exécutif, à la nomination et à l'élection des candidats à un certain nombre de postes au sein des structures de l'Union Africaine.

@Dieudonné Zra

16ème journée du championnat D1 :

Gbikinti s'offre la première place

Le championnat de la première division togolaise était à sa 16ème étape ce weekend. ASCK qui était à la tête du classement a remporté le derby du grand nord face à ASKO 1 but à 0, à Kabou, Gbikinti de Bassar a pris le dessus sur les Show boys de Gomido avec le même score.

Les militaires des Dynamiques togolais (DYTO) qui ont effectué le plus long voyage de la journée sur Dapaong pour en découdre avec le club local Foandan ont juste maitrisé leur hôte toujours sur la plus petite des marques 1 but contre 0, à Tchamba, Maranatha s'incline devant Koroki sur le même score.

Au centre plus précisement à Sokodé, l'autre duel du nord entre Semassi et Sara sport a tourné à l'avantage des hôtes 2 buts contre 0.

A Lomé les portuaires ont enfin enrégistré une victoire contre les Anges de Notsè 3 contre 2 tandis que AS OTR neutralise Gbohloessu des lacs 2 buts contre 1. Au classement, Gbikinti est en première position, suivi de ASCK et OTR. Anges et Gbohloessu ferment la marge.

D:\PAO\LIBERAL 0413 du 11 Févier 2019.cdr
lundi 11 février 2019 01:49:00
Profil couleur : Désactivé

Composite Trame par défaut

RÉPUBLIQUE TOGOLAISE

© Photographie : creativeboom

Concours label PND

ouvert aux togolais de +18 ans

Dans le but de faire des citoyens togolais les véritables acteurs et bénéficiaires de toutes les actions du Plan National de Développement (PND) 2018-2022 du Togo, le gouvernement de la République togolaise lance le présent concours dénommé « MON LABEL PND ». Ce concours ouvert au grand public vise la création du logotype qui sera le label certifiant toutes les actions du Plan National de Développement du Togo.

Envoyez-nous votre proposition de logotype vectorisé à l'un des formats suivants : EPS, PDF ou JPG au plus tard le 14 février 2019 à 23h 59mn à l'adresse mail suivante : concourslabelpnd@republiquetogolaise.com

- **Pour plus d'informations sur le PND, allez sur le site www.republiquetogolaise.com et cliquez sur l'onglet PND**
- **Retrouvez le règlement intérieur du jeu sur le site : www.republiquetogolaise.com**

LOTS À GAGNER

1er PRIX
1.000.000

2ème PRIX
500.000

3ème PRIX
300.000

CMJN